La lettre du C.D.E.S.
I.S.S.N. 1240-0009 C.P.P.A.P. 72171
BULLETIN DU RESEAU

Le COMBAT SYNDICALISTE

Bimestriel de la Confédération Nationale du Travail
section de l'Association Internationale des Travailleurs

Numéro 56 Mars-Avril 1999 10 francs

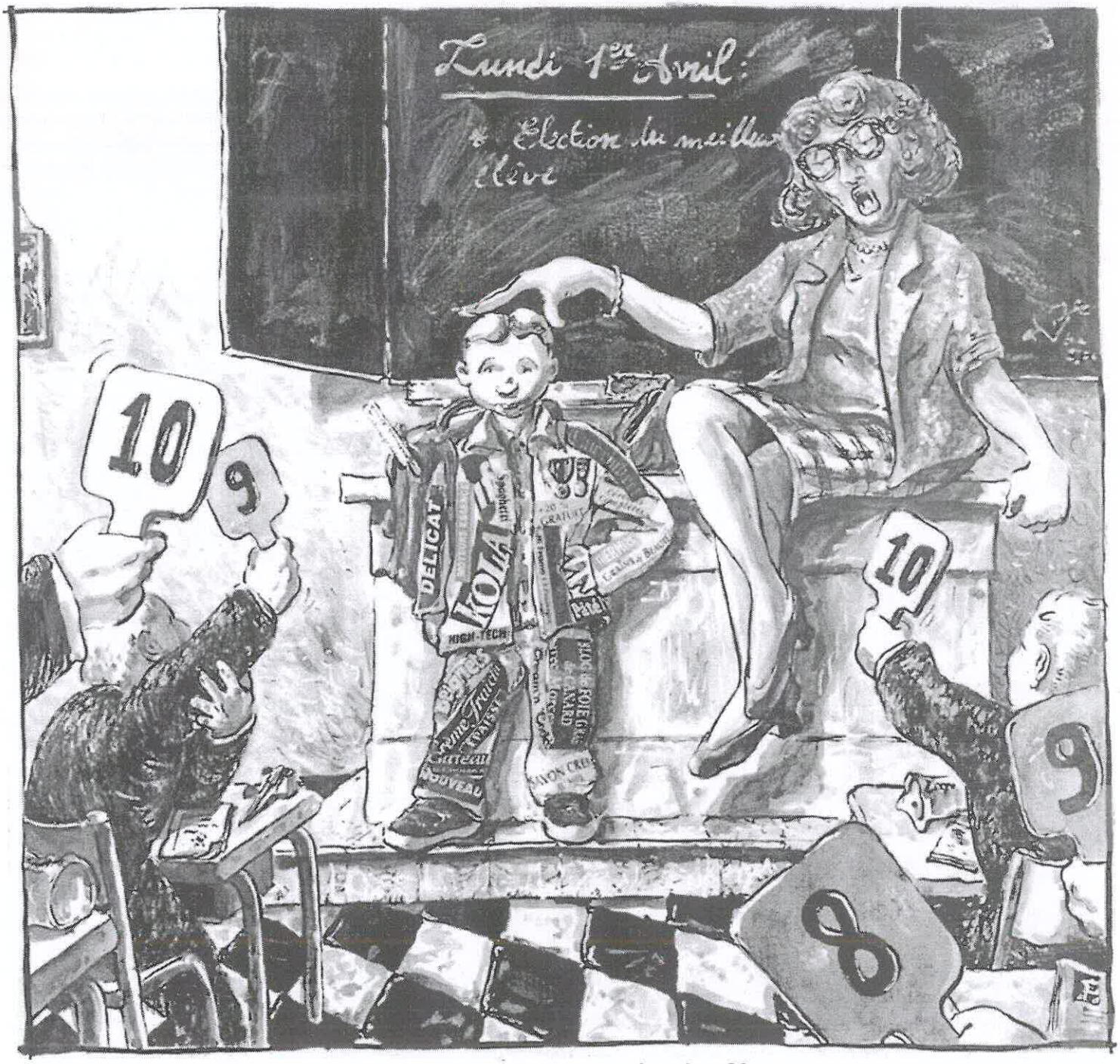

EDUCATION : l'école marchande-l'affaire de Strasbourg.
LA POSTE : non à la fermeture des garages.
SOLIDARITE INTERNATIONALE : Tchequie, Italie, sans papiers

ADRESSES

Association Internationale des Travailleurs:
A.I.T., apartado 4141
18080 Grenade-Espagne
Fax: (958) 28 89 92

Confédération Nationale du Travail:
Le Bureau Confédéral est l'agent d'exécution et de liaison de la C.N.T., pour tout contact sur le plan national s'adresser à:
C.N.T. (B.C.), B.P. 2010
14 019 CAEN CEDEX 6

Unions Régionales:
Les U.R. sont l'expression de la C.N.T. Elles regroupent les divers syndicats d'une zone géographique. Pour tout contact dans une région s'adresser au secrétariat de l'U.R. concernée:

U.R. Centre:
C.N.T., B.P. 116
72003 Le Mans Cedex
(Secrétariat Régional)

U.R. Aquitaine:
C.N.T., B.P. 16
24650 Chancelade
(Secrétariat Régional)

U.R. Midi-Pyrénées:
C.N.T., 7 rue St Rémésy
31000 Toulouse
(Secrétariat Régional)

U.R. Méditerranée:
C.N.T.
9, rue Duchalmeau
66000 PERPIGNAN
(Secrétariat Régional)

U.R. Normandie:
C.N.T., B.P. 2010,
14019 Caen Cedex 6
(Secrétariat Régional)

U.R. Paris & Nord:
C.N.T.,
C.T.C. 151 rue Dejean
80060 Amiens Cedex 09

Dans l'Est:
C.N.T., C/O C.E.S.L. B.P.121
25014 Besançon Cedex

En Rhônes-Alpes:
C.N.T., B.P. 223, 38405
St Martin d'Heres Cedex

Ça glisse, monsieur le député !

De l'extrême gauche aux socialos, de la droite blette à Mégret, ça glisse à droite ! Toujours à droite ! Ils veulent tous de la sécurité individuelle, de la justice d'Etat, de l'immigré estampillé Normes françaises, du RMIste avide de boulot chiant et sous-payé, de l'humanitaire en kaki et des flics de l'ONU pour mater chaque révolte.

C'est toujours comme ça quand la caste qui nous gouverne nous trouve trop remuants ou pas assez serviles. On a l'impression de les avoir toujours vus, ces socialos qui lâchent les flics et servent la soupe aux patrons, ces fascistes aux allures de notables, ces ex-rebelles qui bâfrent enfin, muets de satisfaction, le groin dans l'urne. On les a toujours vus surgir au "bon" moment, ces peurs de l'Autre qu'ils nous inoculent à coups de faits divers et de propagande ravageuse. On a déjà connu la peur des Juifs, des Italiens, des Espagnols, des Gitans, des Noirs, des Arabes, des presque-arabes, des séropositifs, des toxicomanes, des exclus et des SDF. Maintenant, ils nous distillent la peur des gosses, de nos gosses ! C'est l'ennemi numéro un, le gosse ! Dernier stade de la déliquescence d'un peuple qu'ils méprisent, le gosse redevient sauvage, fait trembler la société. Ça se came au cannabis, un gosse; ça refile le sida ; ça se pointe armé à l'école et ça casse du prof ; ça fout même le feu aux bagnoles, aux écoles, voire aux commissariats. Pis encore, ça s'organise en bande ; ça joue du portable comme des hommes. Il paraît même que les flics ne sont pas rassurés. *"Je ne vois pas d'autre solution que de leur infliger des peines dignes des adultes"*, répond le député.

Voilà le vrai pouvoir du pouvoir : façonner les cerveaux, inventer et nourrir les peurs, définir les sujets de contestation. Le dernier exemple de cette entreprise implacable de domestication des crânes, c'est "Le faux-vrai procès du sang contaminé - Le retour". Un procès ubuesque avec des députés comme jurés, des ministres comme accusés, des chefs de cabinet et des anciens ministres comme témoins et... pas de banc pour les victimes... juste la mort... en silence... loin des caméras. Et, en apothéose, un procureur de la république qui demande la réhabilitation d'un ministre "déshabilité" de rien. Une parodie de justice crachée à la gueule des gens dans un silence assommant. Un procès de théâtre pour "oublier" de poser de vraies questions. Pourquoi 95 % des malades du sida dans le monde n'ont-ils pas accès à la trithérapie ? *"Parce que ces médicaments sont la propriété inaliénable de firmes pharmaceutiques qui ne voient pas dans le tiers-monde un marché solvable"*, répond le député.

Voilà le vrai pouvoir. Faire accepter que le monde crève au nom du marché. Et tout le monde glisse, et tout le monde suit. Gueuler à la solidarité pour le remboursement des trithérapies par la Sécu en oubliant que 9 malades sur 10 sur cette planète ne voient même pas la couleur d'un médicament, cela s'appelle glisser. Nous ne voulons pas le remboursement de la trithérapie pour les malades des pays riches. Nous voulons la gratuité des soins pour tous, l'abrogation de la propriété sur les médicaments comme sur le reste.

Gueuler pour avoir plus de flics dans les bus et devant les écoles pour se protéger de ces "ignobles" gosses, cela s'appelle glisser. Nous ne voulons pas de flics, nous voulons de l'avenir, de l'espoir, une vie debout, librement choisie. Il fut un temps où les syndicats ne voyaient pas les plus délaissés comme un danger mais comme une injustice. *"Notre société a le droit et le devoir de se protéger des sauvageons"*, répond le député.

Cette société ne fait pas seulement de nous des esclaves salariés contrôlés par des flics et des juges, elle nous distille ses principes en guise de valeurs morales : le profit, la propriété, la sécurité, le travail, le mérite. Ne glissons plus. Ne défendons plus le travail ! Abattons le profit ! Exigeons le droit de vivre décemment pour nous et pour nos gosses, sans flics et sans juges. *"Mais alors, ce serait l'anarchie"*, répond le député.

Gino

Ceux qui luttent peuvent perdre, ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu. (Brecht)

POSTES

La Poste se recentre sur le "cœur du métier", comme disent les managers, c'est-à-dire qu'elle élimine un certain nombre de fonctions pourtant très utiles. En fait, il s'agit d'une politique de privatisation rampante du service public qui trouve sa concrétisation, par exemple, dans la signature d'un contrat de partenariat entre La Poste et McDonald's... C'est contre la signature de cet accord et pour la défense d'un service public de qualité que la CNT-AIT a organisé des piquets de protestation devant les deux postes et le centre de tri d'Amiens le 19 février dernier. Mais ce n'est pas le seul exemple de privatisation : le tour des garages des postes est maintenant annoncé.

Rapide historique :

Si, par le décret du 16/10/1974, l'administration des PTT se donnait, juridiquement, la possibilité de créer deux services autos, la grande grève d'octobre-novembre 1974 obligeait Lelong à maintenir des ateliers-garages communs aux deux branches. La privatisation des transports de dépêches à La Poste et l'accroissement de la privatisation des travaux à France Télécom servirent de prétexte à la création de deux services de gestion (La Poste et France Télécom). Le 01/01/88, sous Longuet, création d'un SNAG (Service national des ateliers-garages) rattaché à la DAC (Direction des affaires communes).

Riposte :

En novembre 88, trois semaines d'action permettent d'obtenir l'annulation de la suppression prévue d'emplois, avec malheureusement une étude pour connaître le niveau d'activité du SNAG ! Les choses se précipitent après la manif du 28/02/90 à Toulouse et l'occupation de la direction nationale.

Collaboration :

Au lieu de se servir de cette combativité comme tremplin, nos syndicalistes vont se traîner dans les cabinets ministériels et autres. Les dirigeants vont se servir de ce temps mort et le 02/07/90 le GIE (Groupe d'intérêt économique) refermera le piège : de service public, on passe à une logique marchande où il faut faire du fric sur les clients (La Poste et France Télécom) et sur le personnel (salaires, emplois, conditions de travail...).

L'alibi d'une rentabilité financière va être véhiculé, progressivement, non seulement par la hiérarchie, mais aussi par certain syndicats et, malheureusement, gagner une partie du personnel.

Bilan :

Si la combativité du personnel a bel et bien été présente au cours de cette période, elle a aussi été reléguée dans "l'arrière-boutique", lors des échéances électorales, non seulement par les bonimenteurs professionnels que sont les politiciens (de gauche comme de droite), mais aussi par des syndicalistes plus soucieux de siéger dans des commissions bidons (CAP, CA, CTP) que de créer les conditions d'une résistance active.

Et maintenant :

Inacceptable de parler de plan social. C'est une proposition de vaincus (l'intérêt collectif est miné par des solutions individuelles, qui seront toujours précaires), c'est l'engrenage qu'il faut éviter.

Soyons réalistes

Information :

La fermeture des ateliers de réparation automobile ne concerne pas simplement ses 1 860 employés. Il y a donc une information à faire pour tous les autres utilisateurs sur les conséquences d'une fermeture sur leurs propres conditions de travail. Deux exemples :

1) Les facteurs pourraient être logés à la même enseigne que les contractuels des centres d'imprimés (CDP), qui utilisent leur véhicule personnel pour la distribution (l'accord passé entre La Poste et les assurances GMF va dans ce sens).

2) Les chauffeurs seraient plus responsables de leur véhicule et moins en sécurité si les réparations étaient effectuées dans le privé.

Solidarité :

Si les enjeux sont bien établis, la solidarité dans l'action doit se mettre en place. On peut d'ores et déjà penser à des refus collectifs d'utiliser les véhicules non contrôlés régulièrement par nos ateliers, à des blocages des centres de télécoms, centres de tri, plates-formes, etc.

Perspectives proposées :

Recenser dans chaque métier ceux qui veulent se battre contre la fermeture des garages.

Créer une coordination avec des délégués de chaque garage, syndiqués ou non.

Se rencontrer le plus vite possible pour lancer un appel à la résistance dans les garages et à la solidarité dans les bureaux.

Ce texte sera envoyé ou diffusé dans les 210 ateliers. Si tu es intéressé écris à :

CNT-AIT, secteur PTT, BP 46, 91103 Corbeil Cedex.

Jeannot Corbeil

4 CONTRE LA REPRESSION INTERNATIONALE...

Dans les derniers numéros du "Combat Syndicaliste", nous nous sommes fait l'écho de cas particulièrement graves de répression contre des compagnons de l'AIT et contre des anarchistes italiens. Cette répression a lieu dans un contexte européen qui vise à criminaliser le mouvement révolutionnaire.

Ainsi, en Belgique, des textes de loi s'accumulent On retrouve dans ces lois liberticides la notion de "loi proactive" qui permet de poursuivre les gens sur "l'intention" et non sur le délit constitué. Ainsi, la police de sûreté de l'Etat, aurait, suivant ces textes, le droit d'enquêter sur des personnes à la philosophie "anarchiste".

En Grèce, quelques-uns des nombreux compagnons anarchistes qui participent aux luttes et aux occupations sont menacés de lourdes peines d'emprisonnement. C'est le cas de Spyro DAPERGOLAS, Kostas KALAREMAS, Nikos MAZIOTIS et Kostas MITROPETROS, pour lesquels le Centre autonome de Kavala nous a envoyé des informations en spécifiant que cinq compagnons allaient passer en jugement pour des actes de solidarité envers les prisonniers.

Les militants de la CNT-AIT le savent : face à la répression, notre premier outil est la solidarité à la base et sur le terrain. Les comptes-rendus et le bilan provisoire que nous pouvons tirer de cette solidarité font apparaître deux choses. D'abord que "l'efficacité" si souvent mise en avant par les politicards pour justifier leur centralisme ne leur est pas réservée. Au contraire, en agissant par lui-même, chaque syndicat, chaque union de la CNT-AIT démultiplie l'information et organise la solidarité avec tous les militants, tous les individus de bonne foi. Ensuite, que les anarcho-syndicalistes ont pour seuls alliés les travailleurs, les exploités, les anonymes, et non les partis politiques, les dirigeants, les permanents syndicaux et autres vedettes.

Secrétariat international
de la CNT-AIT

SOUSCRIPTIONS DE SOLIDARITE

Nous vous avons précédemment informés de la situation d'Hector, militant chilien de l'AIT, rescapé des camps de concentration de Pinochet, et de nouveau gravement menacé de mort. Placé sous sauvegarde de l'A.I.T., il est actuellement hors de danger en Espagne. Par contre, Michal est toujours en prison. On peut lui écrire : **M. PATERA (1976), PO Box 5, 14057 Praha 4, République tchèque.** On peut également manifester sa solidarité en protestant auprès de l'ambassade tchèque ou en prenant toute intiative.

Un premier envoi de 3 200 F. à été fait immédiatement à l'AIT en solidarité avec ces deux cas (Toulouse : F.M. 100 F, L.D. , M.C., R.D. 300 F, T.D. 100 F, F.N. 1 900 F, O.M. 200 F ; Marseille : 200 F + 400 F). Les sommes suivantes, parvenues depuis, feront l'objet d'un 2e envoi : G.M. (31) 100 F., A.J. (09) 50 F, CNT-AIT Amiens 500 F, CNT-AIT UR Normandie-Bretagne 1 000 F, CNT-AIT Marseille 250 F + 150 F + 272.5 F +522.5 F, CNT-AIT Isère 500 F, CNT-AIT Besançon 1 050 F, O.P. (77) 50 F, C.M. (82) 30 F, CNT-AIT Essonne + CNT-AIT Montauban + CNT-AIT Quercy-Rouergue + Individuels 5 500 F, Martin el Viejo (Toulouse) : 1 000 F, CNT-AIT Avignon 60 F.

Les souscriptions continuent : adressez vos chèques en précisant "Solidarité avec..." à : CNT-AIT, 7, rue St-Rémésy, 31000 TOULOUSE, CCP : CNT, 3 117 57 H TOULOUSE

Par ailleurs l'Inter-co de Toulouse accuse réception de 2 000 F (Emile, Cenon) et 6 000 F (Vincent, Toulouse) qui seront utilisés en solidarité, conformément aux indications des donateurs.

Siriné DIAWARA

Malien d'origine, il vit en France depuis neuf ans. Cet été, Siriné a, comme beaucoup d'autres sans-papiers, été "invité" à regagner son pays d'origine sous la bonne escorte de nos sympathiques forces de l'ordre, qui n'hésitent jamais à menotter , enchaîner et même scotcher la bouche des expulsables (pour ne pas qu'ils s'enrhument, sans doute).

Des passagers, mauvais citoyens ne comprenant rien à l'intérêt de la France et déshonorant cette brave gôche, comme dirait le camarade Chevènement, se sont opposés à l'expulsion de Siriné et d'autres sans papiers, indignés du sort réservés à ces malheureux esclaves des temps modernes (n'oublions pas que, dans le bâtiment, un travailleur sur cinq est un clandestin, travaillant sans protection sociale et pour un salaire de misère).

Toujours est-il que, le 26 novembre dernier, Siriné a été condamné à un an de prison ferme pour refus d'embarquement. Il s'agit bien d'une volonté politique du gouvernement français et, par la même occasion, de la gauche-poubelle de criminaliser les sans-papiers pour achever de casser l'élan de soutien des collectifs anti-expulsions qu'il était de bon ton de soutenir sous la droite. Mais, lorsqu'on se retrouve au pouvoir, c'est une autre histoire.

En tout cas, le résultat est que Siriné Diawara est en prison et qu'au terme de sa peine une nouvelle mesure d'expulsion l'attend. Merci à la double peine, injuste sous Debré mais normale maintenant. Siriné est complètement paumé et a besoin de votre soutien. Vous pouvez lui écrire :

M. S. Diawara, écrou 281236 S, bât. D 3, cellule M 138, maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, 7, avenue des Peupliers, 91705, Ste-Geneviève-des-Bois.

Paco

... SOLIDARITE INTERNATIONALE A.I.T.

SVOBODA

Appelées par la CNT-AIT (zone Nord, bureau confédéral à Caen), c'est près de 100 personnes qui se sont rassemblées jeudi soir 28 janvier devant l'ambassade de la République tchèque. Une banderole rouge et noire siglée CNT-AIT et une autre demandant la liberté (SVOBODA en Tchèque) pour Michal étaient disposées à la vue des automobiles et des piétons. Vers 18 h 45, un militant de la CNT-AIT se rend devant les grilles de l'ambassade, fermée à cette heure. Il est reçu par le chargé d'ambassade et lui transmet le tract et le communiqué de presse. Après lui avoir présenté la CNT, qui est manifestement connue de son interlocuteur, et l'AIT, dont la FSA (dans laquelle milite Michal) fait partie, il demande la libération de notre compagnon Michal, qui, s'étant défendu contre l'attaque d'un groupe de néo-nazis à Prague, est incarcéré depuis novembre 98 pour cela. Il risque 25 ans de prison. Un précédent de légitime défense similaire, concernant le libertaire Vaclav Jez, qui a été acquitté il y a peu, est aussi évoqué. Le chargé d'ambassade est informé par la presse de son pays, mais ne se prononce pas. Il communiquera néanmoins notre demande dès le lendemain matin à l'ambassadeur. Le délégué fait à son retour ce petit compte-rendu devant l'assemblée des manifestants, et, après diffusion de tracts et discussions en groupes, le rassemblement se disloque.

Participent au rassemblement des gens de l'UR Nord (BC à Caen) : Amiens, Corbeil, Paris puis Auxerre, deux contacts venus de Lille et Dunkerque. Des gens membres et sympathisants du BC Paris (Vignoles) - qui ont aussi appelé à ce rassemblement - confèrent un caractère unitaire à la demande de libération de Michal Patera. Présents aussi d'autres mouvements proches (FA, UA, Scalp-Reflex, inorganisés, etc.)

D'après des infos STCP CNT-AIT

CHASSE A L'ANARCHISTE EN ITALIE

Depuis 1990, en Italie, se succèdent arrestations arbitraires, démantèlements de lieux autogérés, fabrication de fausses pièces à conviction par la police... Le but : "asseoir la paix sociale" en Italie du Nord, se débarrasser de toute contestation radicale.

Rappelons (voir "CS", juillet-août 98) que Patrizia, condamnée à 5 ans de prison, passe en appel le 3 mars prochain, et que Silvano, pour l'instant incarcéré, passait en procès fin février. A l'initiative des syndicats CNT-AIT de Valence et de Grenoble, un collectif de soutien s'est créé, auquel participent FA, Vignoles, SCALP-No Pasaran et SUD Education. Après l'organisation d'un débat public et d'une campagne de pétitions (les signatures recueillies sont envoyées aux avocats de Patrizia et Silvano), le collectif a organisé un rassemblement devant le consulat d'Italie de Grenoble le 11 février. Ce soir-là, sous la neige abondante, ce qui explique peut-être que l'on n'ait pas vu l'ombre d'un képi et que les RG aient pris leurs photos sans sortir de voiture, une soixantaine de personnes (en comptant les copains de Marseille, Valence et Dijon) sont présentes devant le consulat : on tapisse la façade de banderoles et d'affiches et, deux heures durant, on distribue tracts et affiches en ralentissant la circulation du grand boulevard.

Les dernières accusations portées au dossier de Silvano laissent à penser que la "justice" entend le condamner à 18 ans de prison, voire plus. Quant à Patrizia, on la sait malade et dans de mauvaises conditions de détention. Cette action visait à les soutenir moralement et à faire pression sur la justice italienne : il faut continuer à faire connaître cette affaire de la façon la plus large possible en dehors des frontières italiennes. Dans cette perspective, il a été décidé de faire appel à un avocat français (Bernard Rippert) qui pourra intervenir aux côtés de l'avocat commis d'office de Silvano.

Syndicats CNT-AIT
de Grenoble et Valence

Un "4-pages" est disponible sur demande au Syndicat intercorporatif de l'Isére CNT-AIT : **SII, BP 223, 38405 St-Martin-d'Hères.** Un soutien financier peut être envoyé à la même adresse. En Italie, ce genre de condamnation est assorti d'amendes très lourdes, qui, si elles ne sont pas payées, sont converties en années de prison supplémentaires.

EN DEHORS DE L'IMPRESSION LE C.S. EST RÉDIGÉ ET RÉALISÉ À TITRE MILITANT PAR DES ADHÉRENTS DE LA CNT, CHÔMEURS OU SALARIÉS APRÈS LEUR JOURNÉE DE TRAVAIL.

6 GAUCHE SOCIALE ET EXTREME GAUCHE : LE PIEGE ELECTORALISTE

EUROPEENNES

Comme vous le savez tous, un certain nombre de listes d'"extrême-gauche" ou de gauche "sociale" se présenteront aux prochaines élections européennes. Deux listes notamment semblent se dégager nettement : l'une composée de Lutte ouvrière et de la LCR (liste commune) et l'autre formée par les Verts et ironie de l'Histoire, portée par la candidature de Daniel Cohn-Bendit. Il ne s'agit là que d'une arnaque électorale de plus, mais cette fois-ci on nous promet "plus de radicalité", comme une nouvelle lessive qui laverait plus blanc que blanc. Or tout ceci n'est que de la poudre aux yeux.

On nous parle de "réformisme radical" comme si l'on pouvait réformer ou améliorer ce système. Alors que les seules "améliorations" en cours sont une augmentation des effectifs de police et de la répression, qu'en est-il des promesses de la gauche au pouvoir, et des Verts en particulier ? Qu'en pensent, par exemple, les chômeurs et les sans-papiers ? Cette mascarade gouvernementale confirme ce que nous pensions déjà : nous ne pouvons faire confiance à aucun gouvernement, même de "gauche plurielle", et le véritable changement ne viendra que de nous-mêmes ! D'ailleurs, on ne pourra pas changer les choses sans s'en prendre à l'ensemble de ce système fondé sur le profit et le pouvoir. Or à quoi vont servir réellement ces listes de gauche sociale ou d'extrême gauche si ce n'est à donner l'illusion au peuple que les solutions sont dans le pouvoir et que l'Etat peut changer les choses ? Il n'est pas difficile de deviner que le but inavoué de ces prétendants est de redonner une légitimité aux élections, car les urnes sont de plus en plus désertées.

LES VERTS ET LA STAR DE 68

Daniel Cohn-Bendit, dans le rôle du candidat écologiste, va donc promouvoir la liste des Verts, parti qui collabore largement et directement avec la gauche poubelle du gouvernement Jospin. La démocratie bourgeoise représentative a sans doute trouvé un produit efficace pour "vendre" ses élections au bon peuple et à un électorat en mal de suspense. Décrit par les parlementaires eux-mêmes comme un politicien se situant "à gauche de la droite et à droite de la gauche", Daniel Cohn-Bendit, ex-Dany le Rouge, a retourné sa veste depuis longtemps et reprend désormais implicitement la fameuse phrase de De Gaulle : *"La réforme : oui, la chienlit : non."* Pour donner un exemple de sa stupidité, celui-ci propose de taxer l'essence en la maintenant à 18 francs le litre pendant dix ans pour aider les chômeurs. Comme si les automobilistes, qui souvent sont obligés de prendre leur voiture pour aller travailler tôt et loin, devaient forcément être opposés aux chômeurs, qui galèrent, au lieu de s'en prendre aux vrais profiteurs, qui sont les compagnies pétrolières et l'Etat ! Le candidat "libéral-libertaire" (très libéral, mais certainement pas libertaire) ne manque pas d'imagination.

LO ET LA LCR

Que dire, si ce n'est que, déjà, se réclamer du trotzkisme, quand on sait qui était Trotski et ce qu'il a fait, est une véritable infamie. La dictature du prolétariat, la torture, les déportations et les goulags ont été ses principaux outils, et les anarcho-syndicalistes en savent quelque chose.

Les partis trotskistes actuels, bien que paraissant plus modérés, ne s'inscrivent pas moins dans une stratégie de conquête du pouvoir par le biais des élections et du réformisme. Cela explique que Lutte ouvrière et la LCR sont actuellement très préoccupés par un rapprochement discret avec le Parti socialiste, pour des raisons politiciennes évidentes (une place au chaud au Parlement européen). Rappelons simplement qu'au début, Lutte ouvrière prétendait se présenter aux élections uniquement pour se faire connaître, et démissionner ensuite... Quand on voit où ce parti en est arrivé à l'heure actuelle, on peut se poser cette question : jusqu'où mènera le goût du pouvoir ? Mais l'argent n'y est pas non plus pour rien, puisque l'on sait que chaque bulletin de vote rapporte une certaine somme aux partis politiques et qu'il n'y pas très longtemps la LCR recevait la mirobolante somme de 1 million de francs ! Autrement dit, nous payons par nos impôts et les élections ces imposteurs censés vouloir nous sauver et qui vivent en fait sur notre dos.

Nous n'avons rien à attendre de tous ces bureaucrates et politiciens ! C'est en relançant les luttes sociales que nous construirons un autre avenir, à partir des luttes, vers une société sans classes ni Etat. Les élections n'apporteront rien de mieux, mais le ras-le-bol des gens (qui souvent ne savent malheureusement pas s'exprimer autrement qu'en glissant un bulletin de vote dans une urne) se traduira sans doute en termes de voix pour l'extrême gauche. Nous devons donc intervenir dans les luttes et les quartiers pour nous organiser, indépendemment de tout parti politique, en pratiquant la démocratie directe. Les associations de quartier, les gens eux-mêmes, doivent pouvoir adopter notre fonctionnement libertaire en s'auto-organisant et en mandatant, quand il le faut, des personnes sur des points précis, lesquelles peuvent être révoquées à n'importe quel moment. Seule une politique de responsabilisation des individus pourra faire véritablement échec aux abus de pouvoir et mettre fin au carriérisme et au management institutionnel des partis politiques. Pas d'espérance béate, pas de désillusion favorisant le FN, pas de sauveur. L'ESPOIR EST AILLEURS.

S.A.M.

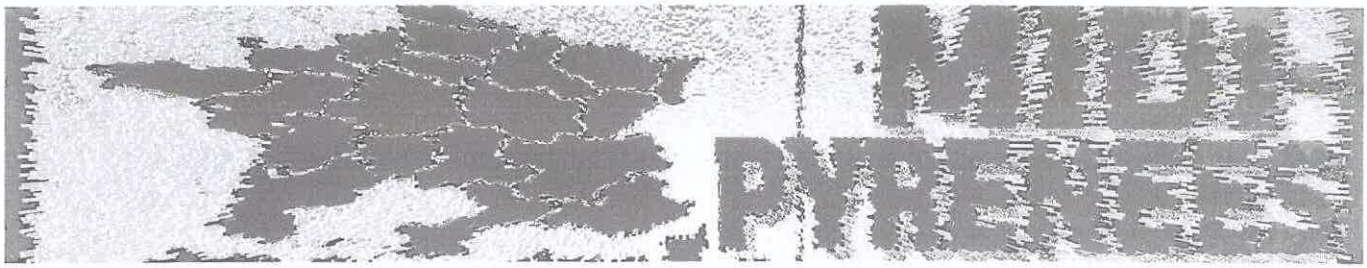

QUE DEVIENT LA REYNERIE

Après avoir été le théâtre de violences urbaines, c'est maintenant un jeu politique qui s'engage à la Reynerie

Faisons d'abord un bref état des lieux :

Certaines infrastructures n'ont toujours pas retrouvé leur activité normale, comme la CAF, qui n'accueille plus les habitants. Les cabines téléphoniques n'ont pas toutes été remplacées. Le goudron vient tout juste d'être rapetassé rue de Kiev...

Les habitants réagissent différemment face à cette situation :

- Des jeunes se sentent lésés, vu la lenteur et la clémence de la justice vis-à-vis du meurtrier d'Habib (lequel a été libéré aussitôt après les faits).
- Le sentiment de vivre en état de siège est très répandu : les CRS interviennent sporadiquement, avec des lacrymos, pour des motifs parfois inconnus, parfois totalement disproportionnés. La police est omniprésente dans et autour du quartier. Les contrôles sont nombreux.
- Beaucoup ont remarqué et dénoncent les provocations policières constantes envers les jeunes (et parfois les adultes), et le cycle provocation-réaction-répression qu'elles déclenchent inévitablement.
- Dans un climat rendu de ce fait encore plus tendu, certains, en particulier parmi les personnes les plus âgées du quartier, ont peur. L'agression criminelle dont a été victime le 30 janvier une femme de 73 ans, qui a succombé quelques jours après à ses blessures, a décuplé ce vécu.

Mais tous se retrouvent pour dire qu'ils sont ghettoïsés et marginalisés par la société parce qu'ils sont des habitants de la Reynerie ou du Mirail. Bref, le malaise continue, mais plus sournoisement, en accumulant les problèmes au quotidien.

Sentant ce malaise, plusieurs associations dont les permanents travaillent dans le quartier, rejointes (si tant est qu'elles n'en sont pas le cheval de Troie) par le PS et le PC, ont décidé d'utiliser la situation pour renforcer leur pouvoir.

La première initiative publique qu'ils ont prise semblait sympathique, puisqu'ils ont organisé une grande réunion, annoncée comme une assemblée générale des habitants du quartier. Les assos se sont appuyées sur quelques groupes de jeunes remontés pour toucher ce milieu et essayer de devenir légitimes aux yeux des habitants. Cette réunion fut un petit succès puisque plusieurs centaines de personnes (sur 10 000 habitants) sont venues échanger leurs points de vue. Ce fut l'occasion d'un coup de pub pour les associations et les élus locaux de gauche, dont certains n'avaient pas été particulièrement brillants au moments des événements (on se souvient de leurs appels à la répression). Ils ont trouvé dans cette nouvelle démarche un moyen pour tenter de reconquérir une popularité chez les jeunes. Le projet retenu (mais tout le monde était déjà au courant avant la réunion) est d'organiser une marche le 27 mars. Il est évident pour les jeunes que l'objectif de cette marche est de demander justice pour Habib (pour que l'affaire ne soit pas enterrée).

SUITE EN PAGE D

AGENDA

24 MARS - DEBAT CONTRE L'INTERIM

L'intérim, la précarité, la flexibilité : comment lutter contre, comment s'organiser, comment résister. Débat public mercredi 24 mars à 20 h 30 au local de la CNT-AIT de Toulouse (7, rue St-Rémésy).

27 MARS - JUSTICE POUR HABIB.

Samedi 27 mars, dans l'après-midi, marche de la Reynerie vers Toulouse centre.

PREMIER MAI A TOULOUSE.

Comme les années précédentes, la CNT-AIT de Toulouse organise un rassemblement du 1er Mai dans le quartier de Bellefontaine (Mirail) sous le signe de la solidarité, à 10 h 30, place Tel-Aviv, sur la dalle, derrière le marché. Ensuite, pique-nique sur les coteaux de Pech-David.

PREMIER MAI A FOIX.

La CNT-AIT tiendra sa table de presse à partir de 10 h 30 en face de l'hôtel de ville.

Pour tout renseignement complémentaire, pour confirmation (et en cas de modification), téléphonez au : 05 61 52 86 48.

JOB+, LE DOSSIER

Dans notre dernier numéro, nous vous avons informé des "activités" de l'agence d'intérim Job+, aujourd'hui fermée. Nous venons de publier les principaux documents de cette affaire. Très utile pour comprendre à la fois comment certains peuvent monter des entreprises très rentables sur le dos des plus démunis (avec la complicité, par omission, de certaines institutions) et, surtout, comment on peut mettre en échec de telles pratiques.

A commander au journal, 10 francs.

PORTET-SUR-GARONNE LPP : BILAN D'UNE GREVE

Pendant trois semaines, à partir du 29 janvier 99, les salariés de LPP (entreprise de parfumerie) ont fait grève pour la revalorisation de leurs salaires la reconnaissance de leur savoir-faire, la prise en compte de l'intensification de leur travail et de la pénibilité, l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, l'arrêt de la précarité et de l'utilisation intensive des missions d'intérim, l'amélioration des conditions de travail.

Les entreprises, pour maintenir de bas salaires et des conditions de travail déplorables, utilisent le contexte de chômage. Pour déstabiliser les employés et ramener à la baisse les conditions de travail, elles ont recours à l'intérim, à la généralisation de la précarité. Ainsi, a LPP, un intérimaire victime d'un accident du travail a vu sa mission supprimée. Au terme de trois semaines de lutte, les grévistes de LPP ont obtenu 400 francs d'augmentation et la mutation du directeur de production. Cette grève aurait été sûrement moins longue et moins pénible si nous avions été plus nombreux, chômeurs, précaires, travailleurs en fixe, retraités, à soutenir activement les grévistes.

En effet, tout au long du conflit, la direction a réussi à maintenir une production minimale, notamment en faisant pression sur les intérimaires et sur une partie du personnel, qui estimaient le piquet de grève trop maigre pour donner le conflit gagnant.

Que ce soit dans les luttes ou au quotidien, le patronat pratique le chantage au chômage. Les patrons utilisent les chômeurs isolés pour imposer des cadences et des conditions de travail toujours plus dures. Pour ce faire, ils éclatent les grandes entreprises en filiales, en PME sous-traitantes dans lesquelles ils nous emploient en intérim, en CDD ou autres statuts précaires pour maintenir la pression et nous rappeler constamment que nous sommes immédiatement remplaçables par d'autres chômeurs.

Isolés, nous ne pouvons que subir et, petit à petit, les emplois précaires deviennent la règle, rognant les avantages acquis.

Contrairement à ce qu'on cherche à nous faire croire, les baisses de salaires, la flexibilité ne sont pas créateurs d'emplois et ne servent pas à améliorer le sort des chômeurs. Au contraire, nous y perdons tout espoir de revenus et de vie décents. C'est en nous unissant et en luttant concrètement avec tous ceux qui constituent le marché de la main-d'œuvre (travailleurs en fixe, avec ou sans papier, précaires, chômeurs) que nous pourrons avoir l'espoir d'un monde différent.

CEPA (Chômeurs et précaires en action), réunion tous les mercredis à 19 h 30, 9, rue de Queven.

DERNIERE MINUTE

Deux travailleurs, parmi les plus actifs, sont menacés de licenciment. Le conflit n'est pas terminé.

TOULOUSE UNE TRAVAILLEUSE SOURDE ASPHYXIEE

Le 1er février 99, un violent incendie s'est déclaré dans un magasin de tissus de la rue de Rémusat. Une retoucheuse sourde âgée de 55 ans a péri asphyxiée. Elle n'a pas pu entendre, et pour cause, les cris de ses collègues ni le signal sonore d'alarme. Quand elle s'est rendu compte que l'immeuble était en feu, il était trop tard, les flammes l'ont empêchée de sortir. La Fédération nationale des sourds de France a organisé un sit-in en face du lieu du drame pour protester contre les discriminations dont les sourds sont victimes. Elle revendique que les signaux (incendie, accidents...) soient adaptés aux sourds pour qu'un tel drame ne se renouvelle pas.

AUZEVILLE : CREATION D'UNE SECTION

Début février 99, une section CNT-AIT a été déclarée au centre INRA d'Auzeville. L'INRA est un organisme public de recherche sur l'agronomie et le monde rural divisé en 22 centres. Environ 600 personnes (chercheurs, techniciens et administratifs) travaillent sur le centre d'Auzeville. Les syndicats déclarés à l'INRA sont la CGT (majoritaire), la CFDT et, pour l'anecdote, la CFTC. La dérive accélérée du service public vers un service pour entreprises privées est actuellement à l'œuvre dans le secteur de la recherche (lire l'article de J.-P. Berlan et R. Lewontin dans "Le Monde diplomatique" de décembre 98). Cette dérive est assez faiblement dénoncée par les syndicats "représentatifs" par ailleurs peu soutenus par le personnel, plutôt démobilisé. Etant un petit groupe de personnes convaincues par les idées anarcho-syndicalistes, il nous a semblé important de faire entendre notre opinion au sein de ce centre. Notre but est tout d'abord d'informer, par voie de tractage et d'affichage, le personnel des dangers de la réforme de contractualisation mise en place à l'INRA (comme au CNRS). Cette contractualisation vise à transformer l'INRA en agence d'objectifs, où les orientations de recherche sont imposées par la direction générale, en fonction des seuls intérêts des industries agroalimentaires. Cela nous paraît intolérable. Notre syndicat étant anticorporatiste, nous espérons créer des liens avec l'extérieur pour promouvoir une recherche publique pour tous et dénoncer l'impact néfaste de l'agriculture libérale et productiviste sur la société (pollution, confiscation du vivant par dépôt de brevets, OGM...). Enfin, notre action porte sur le fonctionnement des luttes : nous essayons, lors des mouvements de lutte, de faire en sorte que les assemblées générales fonctionnent sur les bases de la démocratie directe.

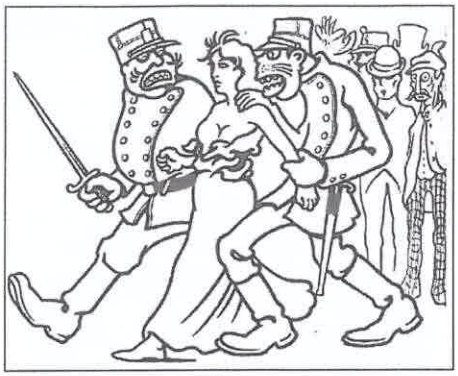

TOULOUSE : LES UNIVERSITES GRUGENT LEURS PAUVRES POUR DONNER A LEURS RICHES

A les entendre, tous les élus universitaires condamnent fermement la précarité. Pourtant, dans les facs, elle est plus que présente, et ces mêmes élus contribuent largement à la produire. Alors qu'ils prétendent nous représenter et défendre nos intérêts, ils se comportent en fait en patrons qui cautionnent et entretiennent la précarité en même temps que la gabegie. En effet, d'une main, les facs payent très mal des centaines de vacataires et de contractuels et, de l'autre, elles rétribuent grassement leurs mandarins sous des prétextes fallacieux .

Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil par exemple au dernier rapport de la Cour des comptes (diffusé en janvier 99) concernant l'université de Toulouse-Rangueil. Les malversations sont fréquentes. Ainsi l'université a payé au tarif fort à ses mandarins des centaines d'heures complémentaires qu'ils n'ont jamais effectuées. Elle a payé également des heures supplémentaires à des enseignants en sous-service (qui n'ont pas fait le quota minimum normal). Cela représente des millions dilapidés. La Cour des comptes elle-même conclut en considérant que ces faits tombent, entre autre, sous le coup de l'article 441-2 du code pénal et sont passibles de 5 à 7 ans de prison ! A l'heure où les médias nous gavent de discours sur la délinquance, il est étonnant de constater qu'ils se font très discrets pour ces sauvageons en col blanc.

A l'université de Toulouse-le-Mirail, la situation des vacataires est scandaleuse depuis des années. Ils sont payés avec retard (3 mois, 6 mois, 8 mois...). On leur refuse la mensualisation (certains sont payés tous... les trois mois). On leur refuse leurs droits sociaux de base (congés payés...). On leur refuse toute progression de carrière alors que certains enseignent depuis plus de dix ans.

Pourtant, cette situation scandaleuse pourrait facilement et rapidement prendre fin. Les moyens existent, la réglementation le permet : seule manque la volonté des responsables universitaires.

Section universitaire
(CNT-AIT, Jeunes Libertaires)

MONTAUBAN : SANTE-SOCIAL-EDUCATION

La CNT-AIT de Montauban, secteur santé-social-éducation a fait paraître le premier numéro de "Forum Libertaire", une feuille régulière de réflexion et d'information pour toute personne intéressée par le champ que ces trois secteurs recouvrent.

Si vous êtes intéressé par sa lecture et, mieux encore, par sa diffusion sur votre lieu de travail et autour de vous, adressez-vous au journal, qui transmettra.

BLAGNAC : ANIMATION : MOBILISATION SOLIDAIRE

L'inquiétude des employés des secteurs de l'animation, centres d'activités socioculturelles, centres d'art, bases de loisirs, CLAE, tourne au mécontentement, notamment face aux menaces de compression de leurs missions, déjà peu reconnues statutairement.

Beaucoup - employés municipaux, contractuels sur des postes permanents depuis plusieurs années maintenant qu'une filière existe - voient se profiler leur pure et simple mise à la porte !

C'est inacceptable ! La solidarité appelle au regroupement de nos forces : une intersyndicale (CMB, CNT, SUD, CGT) avec des animateurs contractuels ou titulaires est constituée pour décider des moyens d'action à venir.

Pour nous, la revendication principale est claire, comme celle de tous les emplois précaires dans la même situation : régulariser les contrats permanents par des recrutements directs sur échelle II pour les indices en rapports et/ou des intégrations selon les décrets. Nous sommes particulièrement conscients que ce qui arrive de façon aiguë à nos collègues des secteurs de l'animation couve sous d'autres formes pour chacune des autres filières/missions (le principe du "make or bruj" - faire ou acheter - évoqué par M. le maire...).

Mais, pour les animateurs, la menace est immédiate. Les autorités municipales semblent se désengager au profit d'une reprise des activités associatives ou privées (divers clubs) par une pratique de tarifs d'adhésion discriminés (décidément !) pour les diverses activités municipales de loisirs, pour réduire un budget de fonctionnement estimé trop coûteux ! Et, par voie de conséquence directe, diminuer les emplois communaux (horaires, postes, etc.)

Il y va de la survie des services publics municipaux, plus précisément ici des missions de proximité des animateurs pour les quartiers, pour les enfants, pour les personnes âgées, pour les moins favorisés.

Nos réunions, assemblées générales, conseils d'employés, se mobilisent maintenant pour cette défense d'intérêts à caractère collectif.

Section CNT-AIT municipaux

QUE DEVIENT LA REYNERIE

SUITE DE LA PAGE A

Mais, si les associations semblent accepter ce mot d'ordre, c'est pour mieux mettre en avant le leur : comme il manque des lieux de réunion, disent-elles, elles proposent que cette manif parte de la Reynerie pour aller déposer des revendications (!!) à la mairie (de droite…).

J'ai la nette impression que les associations se foutent assez de la mort d'Habib et du sort de son meurtrier. Ce qui est important pour elles (et pour les partis politiques qui sont derrière), c'est de renforcer leur implantation dans le quartier. Pour cela, elles ont besoin de locaux. Elles cherchent donc à utiliser la mort d'un jeune et la colère qu'elle provoque pour satisfaire leur ambition, en se servant de cette énergie, en essayant de démontrer aux pouvoirs publics qu'elles peuvent la canaliser et la détourner (ce qui, soit dit en passant, est loin d'être prouvé) !

Inutile de dire que, si les associations ont des locaux, les jeunes (et les habitants qui ne font pas partie des camarillas) n'en verront pratiquement pas la couleur : sous des prétextes de bruit, de sécurité, d'assurances..., l'accès ne leur sera permis qu'au compte-gouttes. De nombreux locaux "sociaux", "associatifs", existent déjà dans le quartier ou à proximité, où on ne peut pas dire que tout soit fait pour nous accueillir, au contraire (voir par exemple la MJC Prévert, les assos musicales, sportives…).

Ces assos rêvent de représenter les habitants, de parler en notre nom, quitte à organiser des activités de gardiennage pour les jeunes pour qu'en échange les habitants votent pour leur parti. A eux tunes et pouvoir, à nous les miettes.

Tout comme dans la lutte des sans-papiers, les partis de gauche se servent des plus démunis pour étendre leur pouvoir. Rappelons-nous qu'ils ne se sont ensuite pas gênés pour organiser les expulsions !

S'ils mettent l'accent sur l'absence de "lieux de parole" (comme ils disent), ils oublient un peu trop de rappeler que ce sont les injustices sociales, la discrimination raciale, l'exclusion (le fait d'habiter au Mirail nous empêche de décrocher le moindre entretien d'embauche), bref, l'exploitation capitaliste sous toutes ses formes qui produisent réellement la violence. Evidemment, confortablement installés aux commandes politiques de la société, ils n'ont aucun intérêt à dénoncer un système dont ils sont complices.

Je pense au contraire que seule la solidarité de classe, l'échange, l'entraide entre les habitants (peu de capitalistes habitent au Mirail !), la dénonciation et l'action contre les discriminations (d'où quelles viennent, y compris celles de l'administration de l'Etat socialiste), la lutte contre l'exploitation peut permettre de résister à la dégradation des conditions de vie des habitants de ce quartier (où tous ont le droit de vivre dans des conditions humaines, sans peur et sans misère), mais aussi d'amorcer les changements révolutionnaires qui sont nécessaires à toute la société.

La justice sociale pour laquelle nous luttons est la meilleure arme des habitants.

Simone

MYRYS

MYRYS HIER : Une friche industrielle en plein quartier Saint-Cyprien occupée par une centaine d'artistes.

MYRYS AUJOURD'HUI : Une usine en démolition. Une bande d'irréductibles dans une action culturelle légitime qui se réunit tous les mardis soirs à 18 h 30 dans le bâtiment des peintres, au 47, rue A. Koll.

MYRYS DEMAIN : Un espace de création en centre-ville. Des salles de répétition et des ateliers de création accessibles à tous. Des échanges internationaux. Une résidence d'artistes.

Pour que la culture et les pratiques artistiques soient accessibles à tous, pour favoriser la dynamique créative et lui donner les moyens d'exister, pour permettre l'échange entre artistes professionnels et non professionnels, il faut créer une alternative culturelle. Avec vous, peut être, nous occuperons un nouveau lieu le 1er avril 99.

Renseignements Mix'Arts 05 61 33 00 86

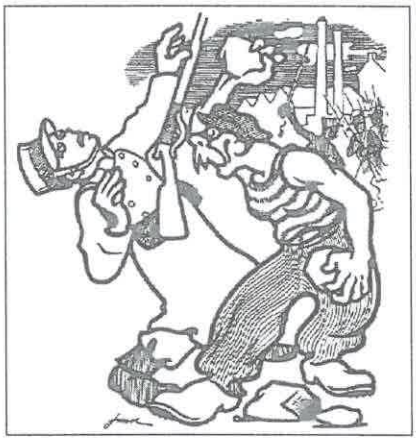

POUR NOUS CONTACTER :

Secrétariat régional :
CNT-AIT, 7, rue St-REMESY 31000
Téléphone & fax : 05 61 52 86 48

Pour venir nous rencontrer, discuter, consulter la bibliothèque du CDES ou participer au luttes en cours : permanences, réunions publiques à Toulouse :
CNT, Jeunes Libertaires, CDES, tous les samedis de 17 à 19 heures au 7, rue St-Rémésy (près de la place des Carmes).

ABONNEMENT UN AN :
Normal : 50 francs ; de soutien : 100 francs ou plus.
A verser au CCP : CDES, n° 3 087 21 H Toulouse

"LA LETTRE DU CDES" ISSN 1166 CPPAP 72171 DIRECTEUR J.PASTOR
IMP.SPE CNT-AIT 7, RUE ST-RÉMÉSY, 31000 TOULOUSE

L'affaire de Strasbourg

Sous le titre "Ecole : dérapage autoritaire", nous dénoncions, voici quelques mois dans "Le Combat Syndicaliste", les prémices de l'application massive de l'idéologie sécuritaire et répressive en milieu scolaire. Depuis, les conventions école-justice-police se sont multipliées, les appels à la délation et à la répression aussi. Les circulaires de Mme Royal sont un simple abrégé du code pénal. L'orientation du ministère semble bien être de remplacer l'éducation par le dressage. Et ce dressage peut s'étendre aux familles : au besoin, on peut leur envoyer le GIPN, comme à Strasbourg...

Pendant l'année scolaire 95-96, un très bon élève demande son orientation en classe trilingue. L'orientation est refusée. La famille fait appel, sans résultat. La famille adresse de nombreux courriers au ministre, au recteur, à l'inspecteur d'académie. Aucune réponse. L'année suivante, l'élève, âgé de 14 ans, est violemment giflé en cours d'informatique par un professeur qui se dit "excédé". Il doit être hospitalisé pendant quatre jours pour des troubles auditifs graves accompagnés de perte de l'équilibre. Le parquet ordonne une expertise médico-légale. Elle prouve la réalité d'un traumatisme et sa responsabilité dans les troubles existants. Le parquet considère malgré cela que, s'il y a bien traumatisme, il n'est pas prouvé que cela vienne de la gifle du professeur. Après tout, l'élève aurait pu être traumatisé ailleurs ! L'affaire est donc classée sans suite.

L'élève reprend l'école. Le chef d'établissement décide qu'il fera ses devoirs sur table au CDI et que c'est le professeur gifleur qui les corrigera. La famille en est informée par courrier. Elle considère cette mesure comme une sanction contre l'élève qui, pour protester, ne va pas au CDI. Le chef d'établissement semble ne pas réagir, mais, après 16 heures d'absence, il convoque l'élève devant le conseil de discipline, qui prononce l'exclusion définitive du jeune. Un recours est immédiatement présenté au rectorat. Dans l'attente d'une décision, ce jeune de 14 ans ne peut aller dans aucun établissement. Au bout d'un mois et demi, excédée - et on le serait à moins -, la famille manifeste devant l'établissement avec d'autres parents du quartier. A 10 heures, la police charge. Des policiers et des parents sont blessés. Mais la mère obtient enfin un rendez-vous avec le préfet et l'inspecteur d'académie.

Le lundi suivant, réunion de médiation à la préfecture. Mais, le jeudi, à 6 h 30 du matin, 15 policiers du GIPN (Groupe d'intervention de la police nationale, équivalent du GIGN) éclatent à coups de balles explosives la porte de l'appartement de la famille du jeune, ainsi que les portes de deux autres familles. Aucune n'était, comme on dit, connue des services de police. Plusieurs personnes, dont des femmes, sont traînées par les cheveux, menottées, pistolet braqués sur la gorge... On reproche aux unes des "violences à agents de la force publique" lors de la manifestation et aux autres de n'avoir pas voulu "suivre" les policiers le jeudi matin. Dès le lendemain, trois adultes passent en comparution immédiate. Ils apprennent alors qu'ils ont été arrêtés sur la base d'une cassette vidéo tournée lors de la manifestation par l'enseignant qui avait giflé l'élève. La mère est condamnée (de même que deux autres personnes) à une peine de prison ferme. Le jeune qui a reçu la gifle est encore actuellement en examen devant le juge des enfants pour violences à agent. L'ensemble du dossier doit maintenant passer en appel.

Deux clefs pour comprendre

Dans l'affaire de Strasbourg, il est clair que les droits de l'élève ont été bafoués. C'est pourtant lui et sa famille qui se retrouvent en position d'accusés. Les institutions se couvrent les unes les autres, les provocations de l'une "justifient" la répression de l'autre. Comment une situation aussi kafkaïenne peut-elle s'expliquer ? Il y a deux grandes clefs pour comprendre.

Tout d'abord, l'évolution idéologique du système scolaire et de la société : dénoncer en permanence les jeunes comme autant de sauvageons potentiels, les brimer, les pousser sans cesse à la faute par des règlements stupides (la liste serait longue, en commençant par l'interdiction du port de la casquette dans certains collèges), médiatiser continuellement la "délinquance juvénile" (en passant sous silence en même temps la délinquance en col blanc, pourtant bien plus coûteuse), tenir des discours sur le retour aux "valeurs républicaines" (soigneusement choisies)... tout cela constitue une justification idéologique qui permet a priori d'excuser (et même de refuser de voir) tous les dérapages.

Quant à la deuxième clef pour comprendre la situation, la voici, et trois mots me dispensent de tout autre commentaire : l'élève est maghrébin.

Xavier F.

Cette affaire a fait l'objet d'une communication lors du colloque "Les droits de l'enfant en France", (Bobigny, 13 nov. 98). Elle est également rapportée dans le "Journal du droit des jeunes" de février 99.

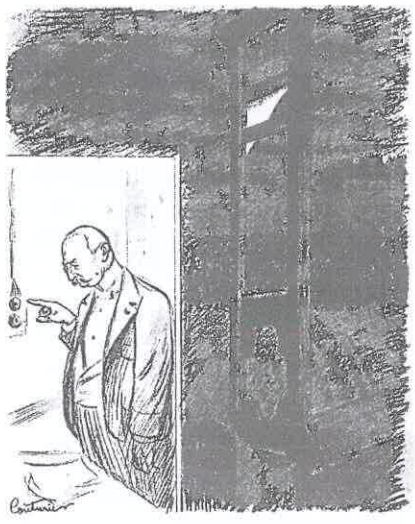

L'école publique est actuellement contaminée par une offensive publicitaire. Les entreprises privées ont compris le formidable marché qu'elle représente. Les enseignants étant très démunis en matériel scolaire, des entreprises ont conçu des mallettes pédagogiques très sophistiquées, comprenant documents, diapos, échantillons de produits... qui leur permettent de se faire une bonne réputation auprès des jeunes consommateurs, à peu de frais.

Ainsi, les industries agro-alimentaires ont élaboré des documents sur l'alimentation, les lessiviers sur l'hygiène corporelle, les banques et grands magasins sur l'argent (cf. "En route pour l'euro" réalisé par les centres Leclerc). Des paquets de corn flakes de différentes marques sont distribués au goûter, des dépistages dentaires sont réalisés par Signal et des centaines de représentations du clown de McDonald's ont pour cadre le milieu scolaire. Des agences de communication se sont dotées de départements "pédagogiques". Pour ne pas avoir l'air de faire de la pub (car officiellement la pub est interdite dans l'enceinte scolaire), des enseignants sont inclus dans les équipes qui conçoivent les documents. Ces agences démarchent auprès des instituteurs à l'heure de la récréation. D'autres, plus insidieusement, achètent aux éditeurs de manuels scolaires leurs fichiers d'enseignants, et les contactent chez eux. Face à cela, l'Education nationale ne dit rien. Pire, elle cautionne cette pratique. En effet, certaines mallettes pédagogiques vont être labellisées par l'Education nationale.

Mais le plus effrayant se prépare au niveau de l'Union européenne. La commission chargée de l'éducation et de la formation collabore étroitement avec l'ERT (European Round Table), puissant groupe de pression patronal comprenant notamment les principaux constructeurs informatiques européens, pour qui *"l'éducation et la formation (...) sont considérées comme des investissements stratégiques vitaux pour la réussite future de l'entreprise[1]"*. Ce groupe de pression, qui conçoit l'éducation comme un marché de plus, cherche à développer l'enseignement à distance et les "didacticiels" (logiciels d'apprentissage sur ordinateur). Son premier objectif est bien sûr de commercialiser ces logiciels. Autre but avoué: pousser à se former chez eux, pendant leur temps de loisirs, les employés des grandes entreprises (et donc diminuer pour les patrons le coût de la formation). Des expériences de ce type sont déjà en cours dans certaines entreprises (Bosch). De plus, cela correspond bien à l'objectif de l'UE de diminuer les dépenses publiques, notamment celles consacrées à l'éducation.

Les industriels espèrent ainsi créer, en marge de l'enseignement public, un vaste système commercial d'enseignement. Les pouvoirs publics, selon eux, devraient être réduits *"à assurer l'accès à l'apprentissage de ceux qui ne constitueront jamais un marché rentable[2]"*.

Des moyens sont déjà mis en œuvre au niveau européen (programme Léonard de Vinci : budget initial de 4,1 milliards de francs ; programme Socrate : budget initial de 5 milliards de francs). De nombreuses écoles primaires en Belgique sont sponsorisées par des entreprises, notamment par Pétrofina et IBM. D'ailleurs, le PDG de Pétrofina est aussi le président du conseil d'administration de l'université catholique de Louvain. Il y a même des universités virtuelles sur le Web. L'Union européenne encourage ce type d'initiative où les cours sont considérés comme des "produits" et les étudiants comme des "clients". Ces cours sont payants, bien sûr... *"Une concurrence s'instaurera entre les prestataires de l'apprentissage à distance (...), ce qui peut déboucher sur une amélioration de la qualité des produits[3]"*. Mais il y a un hic. Comment savoir si l'étudiant qui a suivi ce genre de cours a bien le niveau requis ? Qu'à cela ne tienne. Une "carte d'accréditation des compétences" est actuellement mise au point. Grâce à elle, l'étudiant-client peut passer des tests et les "entreprises d'enseignement" peuvent ainsi le créditer des connaissances qu'il acquiert. Le résultat de ces tests, le nombre de fois où l'étudiant les a passés, sont mémorisés sur la carte. Lorsqu'il cherchera un emploi, il introduira sa carte dans son ordinateur et se connectera sur un site "offre d'emploi" géré par une association patronale. La boucle est bouclée. Exit les diplômes nationaux, le monde universitaire... Selon la commission éducation de l'UE, *"ces cartes personnelles deviendront le véritable passeport pour l'emploi[4]"*. Voilà une nouvelle forme de fichage et d'aliénation...

Ce qui est décrit ici, ce ne sont pas de simples perspectives alarmistes, c'est réellement ce qui est en train de se passer. Il faut souligner que les mesures que prend l'Europe en matière d'éducation relayent des initiatives que les gouvernements n'osent pas prendre publiquement. De fait, il est plus difficile d'être informé que lorsque Allègre propose une réforme. C'est ce qu'apporte la création de l'UE : des décisions prises dans l'ombre des bureaux de Bruxelles, directement en collaboration avec les patrons. C'est un véritable hold-up contre le droit des individus de contrôler un tant soit peu le fonctionnement d'un service public qui devrait être égalitaire.

Colette

1. Rapport *L'Education et la formation*, ERT, 1999.
2. *Adult Learning and Technology in OCDE Countries*, 1996.
3. Mémorandum sur l'apprentissage ouvert et à distance dans la Communauté européenne, 1991.
4. Compte-rendu du Conseil de l'éducation du 6 mai 1996.

Je viens de lire le livre de Vernon Richards ***Enseignements de la révolution espagnole***, réédité en 1997 aux éditions Acratie. L'auteur y critique sévèrement certaines erreurs commises par la CNT espagnole, et surtout par ses "dirigeants".

Si nous pouvions revenir en arrière, bien sûr, grâce aux enseignements de cette révolution, les anarcho-syndicalistes éviteraient le rôle néfaste de ces "dirigeants", qui étaient en fait, souvent, des militants dévoués à la cause, mais qui, en peu de temps, se sont trouvés pris dans un tourbillon où il n'était guère facile de prendre du recul.

La militarisation, la participation au gouvernement, "l'antifascisme", autant de pièges qu'il fallait éviter[1]. C'est pourquoi, dans notre présent de militants de la CNT-AIT française, nous essayons de tenir compte de ces enseignements : rotation des tâches pour éviter que certains militants ou certaines unions locales soient prépondérantes sur les autres ; fédéralisme, avec le réseau des "Combat Syndicaliste" régionaux ; pas de permanents ; pas d'élus dans les organismes de gestion des entreprises ou des universités. Jusque-là, bien[1].

Mais ce qui est extravagant dans cette édition et qui est la cause de mon courrier, c'est que la préface de cet ouvrage est signée de Franck Mintz. Cet homme est adhérent des Vignoles, dont nous connaissons bien le mode de fonctionnement, aux antipodes des conclusions qu'un individu normalement constitué peut tirer de l'ouvrage préfacé justement par Franck Mintz. Non seulement ce groupe fonctionne de manière centralisée sur la capitale, mais il lui arrive de se présenter à des élections, y compris universitaires, et de participer aux comités d'entreprise ! Mieux encore, nous apprenons, en page 10 de l'édition en cause, que Franck Mintz vient de publier un livre qui s'intitule ***Notes critiques sur l'anarcho-syndicalisme*** aux éditions... CGT d'Espagne. Un ange passe.

La CGT espagnole, comme le groupe des Vignoles, se réclame de l'anarcho-syndicalisme. Elle a cherché en son temps à usurper le sigle CNT. C'est un syndicat qui, pour 30 000 adhérents revendiqués, entretient 700 permanents, syndique des policiers et se présente à toutes les élections professionnelles possibles et imaginables[2].

En vérité, les uns et les autres se torchent avec les enseignements de la révolution espagnole. Il s'agit pour eux d'une farce supplémentaire dans ce qui constitue une vaste opération de torpillage de l'anarcho-syndicalisme. En jouant, dans la théorie, à *"plus révolutionnaire que moi, tu meurs"*, les valeureux défenseurs des policiers municipaux de Jerez[3] cherchent à créer la confusion.

Des enseignements de la révolution sociale et libertaire de 1936, ils ne tirent qu'un discours loin de toute application pratique. S'il n'y avait eu en 36 que des militants de cette sorte, le seul livre que nous pourrions lire aujourd'hui s'intitulerait : ***Inexistence de la révolution espagnole*** !

Un lecteur du "Combat Syndicaliste"

1 : Car que nous dit Vernon Richards ? *"Que ces pièges auraient pu être évités si l'on avait respecté le mécanisme normal de prise de décision au sein de la CNT. Que la concentration des pouvoirs aux mains de quelques militants influents n'a pas permis le recul nécessaire pour juger de ce qu'il fallait faire ou ne pas faire."*

2 : Voir interview des dirigeants de la CGT par Franck Mintz lui-même, dans le journal des Vignoles.

3 : Voir "Le Combat Syndicaliste".

L'EXCLUSION AU QUOTIDIEN

SANTE & EXCLUSION

Lorsque l'on sort du dispositif RMI (ce qui peut arriver, juste pour une formalité administrative ou pour un simple dépassement de 200 ou 300 F), il faut 3 mois pour que le dossier du "50 % mutuelle" soit traité par le CCAS au Conseil Général. Sans cette prise en charge du 50% mutuelle, la couverture sociale peut poser de graves problèmes, même si l'on bénéficie d'une prise en charge à 100 % pour une affection lourde*.

En effet, de nombreuses mutuelles imposent un "questionnaire santé", comme chez MAAF Santé, qui demande, entre autres, des renseignements sur la consommation d'alcool et de tabac, les divers examens subis et leurs résultats, y compris pour le dépistage du sida ! D'autres, comme la CCMMBN et la MUTI, conventionnées par le Conseil général du Calvados pour le 50 % mutuelle, se contentent d'exclure les personnes souffrant d'une affection !

De plus, la carte santé n'est pas considérée comme une mutuelle, et la perte de cet avantage expose donc à un délai de stage. Autre chose : lors d'un refus de prise en charge d'une affection à 100 %, si l'on fait appel, la Sécu menace de faire payer les frais d'expertise en cas de rejet et éventuellement, une amende !

On ne reviendra pas sur les propos de Claude Bébéar, PDG d'Axa, qui milite pour la transformation de la Sécu en assurance médicale privée !

IL EST TEMPS DE SONGER A INVENTER LA SECURITE SOCIALE, CAR TOUT LE MONDE A DROIT A LA SANTE !

Pierre de Caen

* Une personne prise à 100 % par la Sécu ne l'est pas pour le forfait hospitalier.

La flexibilité, c'est la précarité pour tous

Le statut de salarié est par définition un statut précaire, puisque l'emploi, c'est-à-dire la possibilité de manger, de se loger et de se vêtir dépend de ceux qui possèdent les moyens de production. D'eux dépendent également les décisions sur la nature et la quantité des produits, même si ces produits sont nuisibles à la vie, même s'ils sont inutiles et même s'ils nécessitent de mettre en danger la santé des salariés, voire la survie de la planète. De tout temps, à l'exception de la période unique des "trente glorieuses", le prolétaire a été baladé d'un emploi précaire à un autre.

De la mobilité à la sédentarisation : où l'on voit les syndicats ouvriers s'intégrer

A l'époque de la concentration industrielle, l'alternance travail salarié/travail non salarié n'était pas toujours de la volonté des possédants. Face à une main-d'œuvre fluctuante de paysans allant des champs à l'usine au gré des saisons agricoles, ou d'artisans se faisant salariés pour boucler les fins de mois, le capitalisme a tout mis en œuvre pour sédentariser ces nouveaux vagabonds, pour former un réel prolétariat. Il s'agit là des grandes concentrations minières, de la métallurgie, de la sidérurgie, par exemple. Nos vies, en France, n'allaient plus dépendre que du salariat. Le capitalisme prenait en charge le logement, les loisirs, la santé, l'éducation des enfants, créant des bourgs entiers, façonnant une culture comme celle de Peugeot ou de Michelin, assurait une formation professionnelle comme aux chantiers navals de la Seyne-sur-Mer ou aux fonderies de Pont-à-Mousson. On nous donnait tout cela, en échange de quoi nous n'étions plus que salariés, tandis que nos syndicats s'intégraient dans le système capitaliste. Ces syndicats renonçaient peu à peu à l'abolition du salariat et des classes et à la destruction de l'Etat. Ils devenaient interlocuteurs pour l'amélioration des conditions de vie du prolétariat dans l'intérêt de l'exploitation capitaliste : légalisation de la grève, mais aussi retraites, primes d'ancienneté, possibilité de promotion dans la boîte, etc.

De la sédentarisation à la précarité : où le capitalisme reprend l'offensive

L'actuelle organisation du travail a toujours besoin de ce prolétariat, de son surtravail, pour que les possédants et leurs employés directs, les PDG et autres, s'en mettent plein les poches. Ils n'en ont pas besoin à temps plein. De temps en temps, quand c'est sûr que ça rapportera et quand c'est sûr qu'il travaillera au maximum de ses possibilités. Ils en ont besoin à temps partiel. L'aménagement du temps de travail est la réponse adéquate à cette demande. D'un côté, l'annualisation du temps de travail réglementée par toute une série de lois, dont la dernière est celle sur les 35 heures ; de l'autre côté, le temps partiel contraint ou subi, légalisé lui aussi par toute une série de lois. Avec ce second type d'aménagement du temps de travail, la précarité de l'emploi est déjà directement lisible. Restent tous les prolétaires qui ne sont pas déjà dans l'entreprise. Il faut, de quelque façon qu'on le prenne, que tout le monde travaille, même s'il y a des alternances travail/non-travail.

En France, l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail avec le féminisme et le développement du secteur tertiaire, la décroissance du secteur agricole et la chute du secteur industriel vont favoriser rapidement la nouvelle mise au travail de tous au travers des emplois précaires. Les femmes (1 femme sur 40contre 1 homme sur 25 sont à temps partiel) et les jeunes, c'est-à-dire les nouveaux arrivés, vont devenir la cible du capitalisme. Les emplois précaires ne sont pas de faux emplois, mais des emplois générateurs de droits sociaux moindres.

Le traitement social de la précarité : où l'Etat nous montre son vrai visage

Dans l'organisation de la précarité, le rôle de l'Etat est prédominant. Ça commence à la fin des années 70, quand l'Etat, persuadé qu'il faut aider à la consommation pour stimuler la relance économique, invente les stages Barre et augmente le SMIC et les aides sociales. Il y a alors 500 000 chômeurs. En 81, il y en a 1 500 000, et l'année suivante le gouvernement bloque les salaires et les prix. C'est l'époque de la rigueur. En 85, l'Etat crée les TUC, en 89 les CES. En 93, la loi quinquennale pour l'emploi entérine ce type de disposition. Aujourd'hui, nous avons, contrats assistés et non assistés confondus, en plus des contrats à durée déterminée d'usage et d'exception, régis par le Code du travail, les CES et les CEC, les stages rémunérés, les contrats de qualification, les contrats d'apprentissage, les stages en entreprise, les contrats d'adaptation, ceux d'orientation, les CIE, les emplois verts ; les emplois ville viennent de disparaître, mais les emplois jeunes font fureur. Et les missions d'intérim, bien sûr. Les contrats à durée déterminée sont en train de devenir une norme.

Tous ces types de contrats, non seulement favorisent directement ou indirectement l'abaissement des salaires de façon générale, mais sont une attaque larvée contre les droits sociaux, qu'ils aient été acquis par les luttes ou inscrits dans les conventions collectives. En

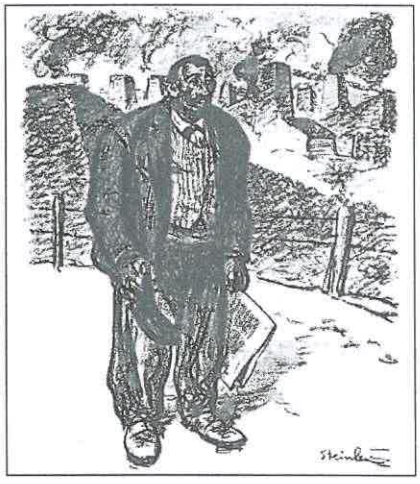

effet, les contrats à durée déterminée sont en général des contrats individualisés. En 96, le ministre du Travail propose un livret du travail réactualisé. Refusé. Mais la proposition d'un "contrat de projet" a le vent en poupe : contrat individualisé pour l'embauche d'une personne pour la durée d'un projet ponctuel ou d'une tâche précise.

La division organisée d'une classe sociale : où l'on assiste à l'impuissance du réformisme

Le résultat le plus grave pour nous, c'est que cette pluralité de contrats crée des divisions dans la classe sociale à laquelle nous appartenons. Les syndicats intégrés ne s'occupent pas des précaires. Quand il y a une grève, souvent les précaires continuent à faire tourner la boîte. C'était le cas d'EDF à Marseille en 95. Ces syndicats négocient, dialoguent, partenarisent, représentent et, pour garder ce rôle si précieux, sacrifient sur le terrain la frange du prolétariat de plus en plus pauvre et de plus en plus désorientée. Exit le syndicalisme. Le prolétaire en CDD arrive dans une boîte et est exclu ou s'exclut de lui-même de toute activité collective revendicatrice. Il est exclu par les sédentaires de la boîte, qui, sans doute effrayés par ce qui peut leur arriver, n'acceptent pas ce presque jaune qui prend la place d'un autre en étant moins bien payé. Le passager ne peut prendre en considération une lutte qui tendrait à améliorer les conditions de travail dans une boîte où il ne fait que passer. Pour les uns comme pour les autres, la lutte collective devient inquiétante, car elle risque de conduire au licenciement. C'est du moins ce qu'on nous martèle : travaille bien et intensément, sois sage, car il y en a d'autres qui attendent à la porte. De plus, nombre de CDD se persuadent, malgré les statistiques qui l'infirment, que s'ils ne font pas de bruit, ils auront un poste fixe ou tout au moins une prolongation du CDD.

Pourtant, moins on se battra et plus les conditions seront dures, et pour les CDI, et pour les CDD. Plus l'intensification du travail battra son plein, et plus l'offensive dans la lutte des classes viendra des patrons.

Culture d'entreprise ou révolution : où l'on voit bien que nous n'avons plus le choix

Parfois, rarement, des précaires s'organisent, combattent et obtiennent l'intégration d'une partie d'entre eux dans la boîte. Mais cela est un pis-aller, car l'opposition plein emploi et emploi précaire est une opposition de principe à très court terme et non pas une opposition réelle. Partager le travail, comme on nous le serine depuis la loi Robien, ce n'est que partager l'exploitation. McDonald's sait très bien le faire.

Qu'est-ce qui tracasse encore les capitalistes dans cette organisation de l'intensification du travail, en quoi le salarié en intérim n'est pas encore tout à fait au top ? Eh bien, c'est que souvent il s'en fiche, des intérêts de la boîte, de ses challenges et de ses cadences. Un jour ici, un jour-là, alors… C'est aussi que, sans formation, ce n'est pas nécessairement un ouvrier performant, et qu'il y a un peu trop d'accidents du travail. Et la formation, ça coûte cher… Bien sûr, dans la formation, c'est là qu'on va pouvoir développer l'idéologie de l'entreprise, la touche finale qui nous mènera à considérer, à croire que le capitalisme, c'est indépassable, le mieux qu'on puisse avoir. Mais l'énorme investissement nécessaire pour nous convaincre tous n'est pas encore réalisé. En nous éloignant encore un peu plus de ce qui nous poussait à aller travailler, en plus du fric, à savoir un travail à réaliser et le mieux possible, les capitalistes et les Etats, en tout cas dans cette partie du monde, ne nous laissent plus que la possibilité d'une contestation radicale. Il semble qu'aujourd'hui les termes des luttes ne peuvent plus être que les termes d'une opposition à l'exploitation et donc au travail salarié. Nous n'avons plus rien à perdre, sinon quelques illusions comme celle du plein emploi, qui, on le rappelait au début, n'a eu qu'une petite trentaine d'années d'existence sur les 150 ans d'économie capitaliste. Après la perte des illusions, il ne nous reste plus que l'utopie à réaliser.

Union locale
CNT-AIT de Marseille

DIS EUGENE !

INTERIM = ARNAQUE

POUR LES PATRONS, L'INTERIM, C'EST LA LIBERTE...

... c'est la liberté pour le patron d'employer des salariés au compte-gouttes ; pour un jour ou une semaine,

... c'est la liberté pour le patron d'imposer pratiquement n'importe quel horaire, n'importe quand, n'importe où,

... c'est la liberté pour le patron de "presser le citron" en faisant miroiter de nouvelles missions,

... c'est la liberté de nous exploiter et de nous rendre de plus en plus précaires.

POUR NOUS, C'EST L'ABSENCE DE CHOIX

POUR LES AGENCES, L'INTERIM, C'EST DE FORTS REVENUS...

... pour leurs actionnaires et leurs propriétaires : leur activité est en pleine expansion, leurs bénéfices aussi,

... comme pour les patrons des entreprises qui utilisent des intérimaires : en gérant le personnel de leurs entreprises à flux tendu, ils augmentent fortement leurs profits.

POUR NOUS, C'EST LA DOUBLE EXPLOITATION

POUR LE SYSTEME, L'INTERIM, C'EST L'AVENIR...

En 1996, 1 200 000 personnes travaillaient en France dans l'intérim. En 1997 elles étaient déjà 1 700 000. Aujourd'hui, le chiffre dépasse allègrement les DEUX MILLIONS. A ce rythme, sommes-nous tous condamnés à être intérimaires bientôt ?

Les agences d'intérim sont devenues les premiers employeurs privés de France. N'est-il pas temps de refuser cette politique qui, en exploitant la peur du chômage, n'a qu'un objectif : imposer la précarité et la flexibilité aux travailleurs, pour augmenter sans cesse les profits du patronat ?

POUR NOUS, C'EST LA MISERE

C.N.T.-A.I.T., Toulouse